



# F. C. CHABOSSIERE

Association Loi 1901 , agréé Jeunesse & Sports sous le N° 44 S 63

## AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Nom de l'enfant concerné :

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Je soussigné(e)..... être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Autorise le Football Club de la Chabossière à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux.

Autorise le Football Club de la Chabossière à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

- Sur le site internet
- Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le club

(NB : Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant)

A.....

Le .....

Signature



# F. C. CHABOSSIERE

Association Loi 1901 , agréée Jeunesse & Sports sous le N° 44 S 63

A COUËRON, le

FC CHABOSSIERE  
Rue de la NOË ALLAIS  
LA CHABOSSIERE  
44220 COUËRON

Madame Monsieur

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le Mandat de Prélèvement SEPA ci-joint dûment complété et accompagné du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) correspondant.

Salutations sportives

La Trésorerie du FC CHABOSSIERE

x

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

N° RUM

-----

NOM, Adresse et Pays de Résidence du débiteur

Les coordonnées de votre compte

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM, Adresse de l'établissement teneur du compte

Paiement récurrent/Répétitif en 5 échéances

Mois de début de Prélèvement :

Montant Prélevé : .....le.....du mois

A :

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter

*En signant ce mandat, vous autorisez le FC CHABOSSIERE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du FC CHABOSSIERE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte, par un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois de cas de prélèvement que vous estimez non autorisé ou mal exécuté. Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition pour des motifs légitimes, d'accès ou de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 06 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*